



Boisbriand, le 20 juin 2017

Objet : Raccords en acier malléable ; catégories 20, 35 et 36

Cher client,

Le gouvernement chinois prend des mesures très sérieuses afin de réduire la pollution créée par des centres de fabrication qui utilisent le charbon comme source d'énergie.

Nous ne pouvons qu'applaudir ces mesures, lesquelles entraînent malheureusement une augmentation des coûts de fabrication. Les fonderies doivent dorénavant se convertir à l'électricité ou au gaz naturel ; des sources d'énergie beaucoup plus dispendieuses.

Cette situation ainsi que les coûts de main-d'œuvre qui sont également en forte croissance ne laissent aucun choix que d'augmenter les prix vendant des produits fabriqués.

Soyez donc informés que, en vigueur le 15 septembre 2017, BMI Canada Inc. va augmenter le prix de ces catégories de 10 %.

BMI est fier de vous informer que nous sommes approvisionnés par une usine qui est conforme aux normes environnementales et qui utilise les toutes dernières technologies.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre appui soutenu.

Cordialement vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mike Lavoie', with a stylized flourish at the end.

Mike Lavoie

Vice-Président au Développement des Affaires